

Compte-Rendu du Conseil d'Administration Spécial sections du 28 juin 2016

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. « Les artistes de Château-Thébaud » Nouvelle section de l'Amicale : présentation du projet. Vote du CA.
3. Bilan rapide et projets de chaque section.
4. Bilan de la proposition de PSC1. Proposition des tarifs pour l'année 2016/2017.
5. Préparation du forum des associations. Consignes d'inscription. Rappel des valeurs de l'Amicale Laïque.
6. Questions diverses (en fonction du temps disponible)
 - Rapide bilan de la fête de la musique
 - Jean Michel Radigois a participé à l'AG financière de l'UFOLEP, Evelyn Cormerais à l'AG financière de la FAL44 et à l'AG Extraordinaire.
 - Françoise Simon et Domnin Herbreteau ont participé à la réunion du secteur 6.
 - Annie-Claude Renaudin et Françoise Simon ont participé à la réunion de l'UPSL44 (Accueil de migrants)

Présents : Marie-Thérèse Bretin, Stéphane Kérézéon, Laurence Lehucher, Denis Marsolier, Eva Martin, Guy Martin, Christian Moriceau, Carole Morisseau, Cécile Ollivier-Marchand, André Peytreman, Jean-Michel et Marité Radigois, Annie-Claude Renaudin, Françoise Simon et Denise Toubanc .

Invités : Bernard Hervouet et Eric Juton

Excusés : Emile Bouligand, Carole Boutet, Marylène Fuselier, Yves Routier, Evelyne Siboude

La séance est ouverte à 20h35.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

Concernant la proposition de réduction de la cotisation, lire " Proposition des trésoriers d'appliquer dès la rentrée un tarif préférentiel à tout adulte présentant un avis de non-imposition **sur le revenu**."

Concernant la modification du tarif des cautions sur les matériels loués, nous précisons que

La caution sur les anciens stands passe à 100€ ; le grand gril voit sa caution passer de 600 à 300€ ; pour le petit gril, elle passe de 300 à 150€ ; il n'y a plus de caution sur le petit matériel (bouilloire, cafetière, appareil à hot-dogs et trancheuse.) (Nouveaux Tarifs en annexe)

2. Artistes de Château-Thébaud, section de l'Amicale Laïque ?

Eric Juton et Bernard Hervouet réitèrent la demande d'un groupe d'artistes de créer une section rattachée à l'Amicale Laïque de Château-Thébaud. Actuellement, les 9 membres potentiels se rencontrent tous les 1 mois 1/2 environ pour échanger sur leurs pratiques et s'essayer à de nouvelles techniques. Leur projet vise à montrer ce qu'ils font lors d'expositions en direction de divers publics, afin de démystifier un peu le phénomène de la création et de développer le sens critique et artistique. La première exposition pourrait avoir lieu en 2017. Auparavant, ils envisagent d'exposer lors des journées commerciales et d'être présents au forum pour inciter d'autres artistes pratiquant des activités différentes à les rejoindre. Actuel-

lement ils forment un éventail déjà assez large d'activités : céramiste, brodeuse, illustrateur, dessinateur, peintre, potier-tourneur, loisirs créatifs. Au plan pratique, le nom proposé pour la section est "Le club des artistes de Château-Thébaud". Eric Juton assurera la tâche de responsable de section au moins la première année : il est depuis longtemps adhérent de l'Amicale Laïque.

Résolution :

Question : **Le Conseil d'Administration accepte-t-il la création, au sein de l'ALCT de la section dénommée "Le club des artistes de Château-Thébaud ?**

Réponse : Compte-tenu du projet annoncé, à savoir une volonté de partage des savoirs et des savoir-faire, et le désir d'éveiller le sens artistique des jeunes et des moins jeunes sur notre commune,

le Conseil d'Administration, considérant que ce projet est conforme aux principes d'Education populaire de notre association,

vote à l'unanimité des présents la création de la section "Le Club des artistes de Château-Thébaud", à dater de ce jour, 28 juin 2016.

Les trésoriers détermineront avec les intéressés le montant de la cotisation. Les inscriptions s'effectueront lors du forum des associations, le 3 septembre 2016. Dès maintenant, la section peut commencer à élaborer son règlement interne de section.

Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle section.

3. Bilan rapide et projets de chaque section .

Yoga : Très bonne saison. L'an prochain, les cours auront lieu le jeudi, de 17h45 à 18h45 et de 19h à 20h, Espace du Bois Joli. C'est une salle agréable et bien adaptée. Il restera à résoudre le problème de cohabitation avec le théâtre durant les périodes de représentations. Cette année, il y avait 22 inscrits mais dans cette nouvelle salle, il sera possible d'accroître l'effectif.

VTTrail : Bilan positif. Il y a eu de nombreuses sorties hebdomadaires et une sortie annuelle à Salers. Il y avait 18 adhérents cette année, partagés à peu près également entre vttistes et trailers. Le grand événement prévu est le Raid Nature Caffino des 10 et 11 septembre. Le dossier est parti en préfecture, les formalités d'assurances sont en cours. Cette année, les inscriptions se font sur Internet ce qui facilite la tâche des bénévoles : 54 équipes sont déjà inscrites.

Cette année, il faudra davantage de bénévoles le vendredi soir 9 septembre afin de monter toutes les structures. Le samedi après-midi se dérouleront un Défi Nature Jeunes et un raid Familles. Le soir, il y aura un Trail nocturne dont tous les bénéfices seront reversés à une association de soutien aux enfants malades "Un rêve à vivre" Les bénévoles de cette association seront présents pour aider à l'organisation du Trail.

Roller : La section comptait cette année 32 participants. Ce fut une superbe année malgré les intempéries qui n'ont permis de faire qu'une sortie en extérieur mais il y a eu 2 très belles sorties au Hangar. La date de la "sortie famille" devra être réétudiée. Le prêt de matériel a été très apprécié, et le matériel rendu en parfait état. Il est prévu de racheter des lots de rollers et de protections.

Il est important de garder le concept d'une activité "en famille" qui permet les échanges et favorise le vivre-ensemble.

L'an prochain, le créneau est déjà complet. Le skate-parc de Château-Thébaud sera davantage utilisé. Les adhérents aimeraient conserver leur animateur UFOLEP, Sébastien.

Randonnée : Il y avait 22 inscrits cette année. En plus des traditionnelles randonnées dominicales, 1 fois par mois, les randonneurs se retrouvent maintenant 2 lundis par mois.

Multisports adultes : La section va être relancée. Nous disposons d'un créneau le mercredi de 19h30 à 20h30. Une séance-découverte gratuite est organisée mercredi 29 juin avec un animateur UFOLEP. Les inscriptions se feront le jour du forum des associations.

Lire et faire lire : Bilan très satisfaisant. Les enfants sont très demandeurs et les instituteurs aussi. Quatre nouvelles personnes devraient intégrer le groupe ce qui portera le nombre de lecteurs à 16

Langues vivantes-anglais : Contacter Emmanuelle (à la mairie) pour faire enlever le mot "espagnol" associé à "anglais" sur le site de la mairie. L'ambiance est bonne mais il n'y avait que 17 participants cette année c'est-à-dire un effectif en-dessous du seuil d'équilibre. Jean Michel Radigois et Carole Morisseau ont établi un plan d'aménagement pour permettre la survie de la section : diminuer l'horaire et augmenter légèrement le nombre de séances. Il faudra faire un avenant au contrat de Jane Roy, la professeure.

Informatique : 18 personnes étaient présentes cette année. Les ordinateurs ont été mis à niveau avec Windows 10 lors de la dernière séance. Les objectifs pour l'an prochain sont de réactiver le site du CICT et de faire encore plus d'activités pratiques liées à Internet comme déclarer ses impôts ou accéder à ses comptes.

Ecole de sports : il y avait 10 enfants en Eveil au sport et 15 en Ecole des sports, c'est-à-dire un effectif complet. L'intégration du plus jeune des enfants irakiens arrivés sur la commune s'est bien passée malgré un début un peu difficile. La sortie poney a eu lieu comme prévu en fin d'année pour le plus grand plaisir de tous. Marie-Line Fichet risque de quitter son poste de responsable mais la succession devrait pouvoir être assurée sans trop de peine.

Canoé-kayak : L'année a été excellente quant aux résultats des diverses catégories.

Les plus jeunes en Ecole de pagaie forment un groupe dynamique. 6 sont allées en finale régionale et tous ont terminé avec un podium. Les parents sont bien impliqués dans la vie du club.

En kayak-polo : 1 équipe Ligue finit 3^{ème} ; 1 équipe Filles finit 7^{ème} ; 1 équipe N2 finit 3^{ème} et montera peut-être en N1 ; 3 filles sont susceptibles d'aller aux championnats du monde (Coline Belkheir, Valérie Siboude et Rose-Marie Pierre)

En slalom, 6 équipes sont engagées au niveau national. Léa Turmeau va aller à Cracovie disputer le championnat du monde.

Nous attendons la rentrée pour fêter dignement tous ces brillants lauréats.

Dessin-enfants: La section comptait 21 adhérents + les 3 enfants irakiens. Les réalisations des enfants ont été exposées et appréciées lors de la fête de l'Amicale Laïque ainsi qu'à l'école. Compte-tenu de la grande hétérogénéité (enfants âgés de 5 ans à 12-13 ans) les cours seront ramenés l'an prochain à 1 heure et auront lieu le mercredi de 13h45 à 14h45 et de 15h à 16h. Il y a déjà une liste d'attente pour les inscriptions.

Billard : La section comptait 25 adhérents cette année dont une recrue féminine et un jeune, Aurélien Boussonnière, champion interrégional que nous associerons à la cérémonie des félicitations à la rentrée.

Badminton-jeunes : Effectif complet avec 17 jeunes dont 2 des jeunes Irakiens accueillis en mars dernier. Il y a eu un manque de participation notoire au championnat UFOLEP. C'est dommage. L'animateur sportif, Bertrand, nous quitte pour un emploi plus intéressant.

Badminton-adultes : Il y avait une vingtaine d'inscrits dont 12 fidèles. Les cours de Thomas ne les ont pas vraiment intéressés car ils souhaitent jouer plutôt que de travailler la technique. En conséquence, les cours ne seront pas repris l'an prochain.

4. Bilan de la proposition de formation PSC1 (Formation aux premiers secours de niveau 1)

49 personnes ont répondu pour l'instant, 2 ou 3 sections ne se sont pas encore manifestées. Les résultats s'établissent comme suit. (voir tableau ci-dessous) En septembre, nous choisirons 10 personnes réparties dans les diverses sections et leur proposerons une formation de 8 heures, un samedi de novembre ou décembre, à Château-Thébaud.

RESULTAT DU QUESTIONNAIRE A PROPOS DE LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS PSC1

Section	Prénom Nom	Coordonnées	Avez-vous déjà suivi une formation PSC1 ?		En quelle année ?	Souhaitez-vous une vérification de vos connaissances ?		Avez-vous été formé au manipement du défibrillateur ?		En quelle année ?	Souhaitez-vous une vérification de vos connaissances défibrillateur ?		Avez-vous reçu une autre formation de premiers secours ?		Si OUI, Laquelle ?	Si vous n'avez reçu aucune formation, souhaitez-vous suivre un PSC1 ?	
49	49	REPONSES	Formé PSC1		Récents	Mise à Jour		formé défibrillateur		récents	Mise à Jour		autre formation		récents	souhait form PSC	
			24	25	8	15	22	24	23	11	15	18	12	31	1	14	14
			OUI	NON	- 2 ans	OUI	NON	OUI	NON	- 2 ans	OUI	NON	OUI	NON	- 2 ans	OUI	NON

résultats au 29 juin 2016

L'enquête continue jusqu'au 1er septembre 2016

- Proposition des tarifs pour l'année 2016/2017.

Chaque responsable de section a étudié avec Jean Michel Radigois les tarifs de sa section de façon à intégrer la participation aux dépenses communes telle qu'elle a été votée au Conseil d'Administration d'avril 2016. Dans la plupart des sections, la hausse est de 2€ pour les adultes et de 50 centimes pour les enfants et les jeunes. Par ailleurs, on voit apparaître cette année un tarif réduit pour les adultes sur présentation d'un certificat de non imposition (Impôts sur le revenu). Pour simplifier, les chômeurs et les étudiants bénéficieront de la même réduction, à savoir 15% du montant total de la cotisation. Cette réduction vient compléter la tarification au quotient familial mise en place pour les enfants et les jeunes. (Voir tableau d'ensemble en annexe).

Attention ! Les e-chèques vacances de l'ANCV ne fonctionnent que sur Internet; ils ne sont pas remboursables, nous ne pouvons pas les accepter.

Important ! Denise Toubanc nous signale que certaines Mutuelles donnent une participation pour aider au règlement des activités sportives. Il convient de se renseigner auprès de sa Mutuelle.

5. Préparation du forum

Le forum se tiendra cette année le samedi 3 septembre. Les responsables de section sont attendus pour installer leur stand (table, chaise, grille d'expo) à 10h, salle Omnisports.

Françoise Simon rappelle quels sont les documents indispensables pour les inscriptions : Fiche individuelle d'inscription (différentes selon les sections), Attestation d'activité et de paiement, Bordereau de paiement pour accompagner les remises de chèques. Les documents sont disponibles et téléchargeables sur le site de l'Amicale Laïque (Rubrique : Documents d'adhésion) Ils vont être actualisés dans les prochains jours.

Il est demandé à Cécile Ollivier-Marchand de renouveler le (les) tampon(s) de l'Amicale Laïque pour qu'ils soient plus aux normes.

Rappel important concernant les remises de paiement (Espèces, Chèques, Coupons sport et chèques vacances) : Ils doivent parvenir au plus tôt à Marité Radigois, ACCOMPAGNES DU BORDEREAU DE PAIEMENT CORRECTEMENT REMPLI.

Les consignes de saisie sur AFFILIGUE seront rappelées à la rentrée. Voici cependant la 1^{ère} : le responsable qui saisit le 1^{er} la fiche d'un ancien adhérent commence par effacer tout ce qui s'y trouve avant d'entrer sa propre adhésion. Celui qui revient sur cette fiche alors qu'elle est déjà en cours de traitement ou validée, y inscrit ses propres données (sans effacer ce qui a été inscrit précédemment)

Les responsables de section sportives (Surtout UFOLEP) N'AUTORISENT PAS LA PRATIQUE AVANT D'AVOIR OBTENU LE CERTIFICAT MEDICAL ET REALISE L'INSCRIPTION SUR AFFILIGUE. ILS REMETTENT CERTIFICATS MEDICAUX ET FICHE D'INSCRIPTION A JEAN-MICHEL RADIGOIS.

6. Questions diverses

- **Bilan de la fête de la musique** : Ce fut une fête très réussie, dans un lieu particulièrement agréable et bien adapté, avec des artistes de talent, et une fréquentation importante. Les bénéfices s'élèvent à 379€.

- **Réunion du secteur 6 de la Ligue de l'Enseignement FAL44** : Le thème abordé concernait les subventions, notamment municipales, obtenues par les diverses Amicales Laïques. Nous avons constaté que la plupart des communes ont maintenant adopté un système d'attribution qui répond à des critères précis, valables pour toutes les associations municipales. En revanche, ces critères varient d'une municipalité à une autre, certaines faisant intervenir, par exemple, la compétition dans les critères d'attribution.

- **Compte-rendu de la rencontre à l'initiative de l'UPSL44** (Françoise Simon) : Ce collectif créé au Bignon pour venir en aide aux migrants avait souhaité réunir les collectifs du secteur pour échanger, expliquer ce que chacun avait déjà réalisé, et envisager l'avenir. Cinq collectifs étaient présents, chacun avec une expérience très différente. Ce qui est surtout ressorti de la rencontre c'est le fait que les collectifs inscrits dans "le plan migrant" officiel étaient très déçus. Après avoir trouvé et remis en état un ou des logements, installé un collectif prêt à aider, s'être inscrits auprès de la Préfecture, ils attendaient les immigrants potentiels mais sans grand résultat. Pourtant le nombre de réfugiés sur Nantes est pléthorique.

Face à cette situation anormale, les présents ont décidé 1. D'utiliser le blogue créé par le collectif de La Montagne comme une plate-forme d'échanges et d'informations. 2. D'envoyer un courrier à la préfecture pour dénoncer cette situation sans doute connue mais qui n'en reste pas moins très regrettable.

- **Compte-rendu de la projection du film " L'énergie de l'espoir "** de Jean-Marie Fawer (2008) qui aborde la question de l'intégration des jeunes mineurs isolés en France (Annie-Claude Renaudin) : La projection était suivie d'un débat et de la présentation de l'initiative "Accueil solidaire". Le film met bien l'accent sur les besoins mais le débat a été un peu stérile et décevant, car orienté essentiellement sur les carences du Département en la matière. Les participants auraient souhaité davantage d'échanges et de mesures concrètes concernant la possibilité d'accueillir ponctuellement ces mineurs

Prochain Conseil d'Administration le mardi 30 août 2016, à 20h30, salle Canonnet.

En cas d'absence, prévenir Marité Radigois ou Evelyne Siboude

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par

Marité Radigois

Relu par Françoise Simon

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin